



LES HORSEMEN PROFESSIONNELS DOIVENT MAINTENIR UNE ADHÉSION INDIVIDUELLE À L'AQHA POUR L'ANNÉE EN COURS.

Code de déontologie des Horsemen professionnels membres de l'AQHA

Nous, les Horsemen professionnels membres de l'American Quarter Horse Association, dans l'exercice de notre rôle qui consiste à fournir des services à la filière de l'American Quarter Horse, reconnaissons la nécessité de le faire d'une manière professionnelle et de traiter avec le public et nos collègues avec le plus haut degré d'intégrité. Par conséquent, nous avons défini les principes suivants qui régiront nos efforts pour remplir nos obligations :

- Adhérer aux normes professionnelles de l'American Quarter Horse Association et travailler à la réalisation de ses buts et objectifs.
- Veiller au respect du bien-être du American Quarter Horse et à ce que chaque American Quarter Horse soit traité à tout moment avec humanité, dignité, respect et compassion.
- Respecter les règles strictes établies et appliquées par l'AQHA, qui exigent que les éleveurs, propriétaires, entraîneurs, compétiteurs, officiels de concours, juges et horsemen professionnels du American Quarter Horse soient toujours responsables du bien-être et du traitement humain de tout American Quarter Horse confié à leurs soins. Ces règles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les pratiques d'entraînement interdites, les procédures chirurgicales interdites, l'administration de produits chimiques interdits ou les dispositifs interdits qui pourraient affecter les performances d'un cheval ou modifier sa conformation naturelle. Ces règles comprennent également le respect de toutes les politiques de médication.
- Mener toutes les affaires commerciales avec intégrité, sincérité et exactitude, de manière ouverte et franche.
- Agir avec intégrité dans les relations financières avec les clients, les autres professionnels et le public. À cet égard, tout cheval présenté par mon conjoint, client ou enfant sera possédé conformément aux règles applicables.
- Communiquer pleinement aux clients le prix de vente réel et les commissions liées à la vente ou à l'achat d'un cheval.
- Ne pas facturer ou recevoir de commission monétaire, ou toute autre rémunération constituant une commission, tant de l'acheteur que du vendeur d'un cheval.
- Gérer nos activités, opérations et communications (notamment par le biais des réseaux sociaux) de manière à promouvoir l'image positive de la filière de l'American Quarter Horse.
- Inspirer confiance aux clients et au public dans l'industrie du American Quarter Horse, en évitant toute action susceptible de la discréditer ou de discréditer l'adhésion à l'American Quarter Horse Association.
- Faire preuve de respect, de courtoisie et de décence envers les autres cavaliers professionnels de l'AQHA à tout moment en respectant les normes de déontologie professionnelle et de civilité mutuelle les plus strictes, quelles que soient les circonstances.
- Créer une culture axée sur la solidarité qui établit et maintient une relation de collaboration avec tous les horsemen professionnels de l'AQHA.

En signant ce formulaire, j'accepte de respecter les règles d'adhésion et le Code de déontologie des Horsemen professionnels de l'AQHA. Je comprends que pour pouvoir participer à ce programme, je dois maintenir une adhésion individuelle continue à l'AQHA.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

COTISATION DES CAVALIERS PROFESSIONNELS

- Renouvellement de la cotisation pour un an **60 \$***
 Renouvellement de la cotisation pour trois ans **150 \$***

**Un quart des frais de renouvellement sera reversé à l'un de ces programmes en faveur des cavaliers professionnels.*

Veuillez affecter mon don au programme suivant :

- Professional Horsemen Crisis Fund
 Professional Horsemen Scholarship Fund

En l'absence de choix de votre part, le don sera affecté au Professional Horsemen Crisis Fund. À compter du 1er mars 2021, les dons versés au Professional Horsemen Crisis Fund seront affectés à la partie dotée de ce fonds.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'AQHA

- Renouvellement de l'adhésion pour un an **55 \$***
 Renouvellement de l'adhésion pour trois ans **140 \$***
 Membre à vie **1 250 \$**

CONTRIBUTION À LA FONDATION

- 25 \$** **50 \$** **100 \$** Autre _____ \$
 Area of Greatest Need (Domaine de grande nécessité)
 Hall of Fame & Museum (Temple de la renommée et musée)
 Bourse d'études Recherche équine
 Équitation thérapeutique

Les cotisations PEUVENT ÊTRE déductibles par les membres à titre de dépenses d'entreprise ordinaires et nécessaires ; toutefois, les contributions ou les dons à l'American Quarter Horse Association ne sont pas déductibles à titre de dons de bienfaisance aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu. Toutefois, les dons à l'American Quarter Horse Foundation SONT déductibles de l'impôt dans la mesure permise par la loi. Par le paiement d'une cotisation à l'AQHA, je reconnais que l'adhésion à l'AQHA est volontaire et j'accepte d'être lié par toutes les modalités du Manuel officiel des règles et règlements de l'AQHA.

N° de téléphone principal :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de téléphone secondaire :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse électronique : _____

Site internet : _____

CHÈQUE MANDAT POSTAL **SI VOUS PAYEZ PAR CARTE DE CRÉDIT, VEUILLEZ COMPLÉTER LA SECTION SUIVANTE :**

VISA MASTERCARD AM EX DISCOVER

NUMÉRO DE LA CARTE																			
DATE D'EXPIRATION (MMAA)					NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN JOURNÉE														
NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE																			
SIGNATURE DU TITULAIRE DE LA CARTE															CODE POSTAL				

Veillez noter que tous les paiements seront soumis à des frais de transaction non remboursables de 2,5% à compter du 1er mai 2022. L'AQHA se réserve le droit de renoncer aux frais si le paiement est soumis par chèque ou mandat.

LA CARTE DE CRÉDIT SERA DÉBITÉE DU SOLDE TOTAL DES FRAIS SÉLECTIONNÉS ET APPLICABLES.

NE PAS ENVOYER D'ESPÈCES • DEVISE EN DOLLARS US SEULEMENT

LES HORSEMEN PROFESSIONNELS DOIVENT MAINTENIR UNE ADHÉSION INDIVIDUELLE À L'AQHA POUR L'ANNÉE EN COURS.

--	--

NOM

NUMÉRO AQHA

NBRE D'ANNÉES D'ACTIVITÉ :

NBRE D'ANNÉES
COMME ENTRAÎNEUR :

--	--

NBRE D'ANNÉES COMME
PROFESSEUR D'ÉQUITATION :

--	--

NBRE D'ANNÉES
COMME ÉLEVEUR :

--	--

NBRE D'ANNÉES
COMME JOCKEY :

--	--

NBRE D'ANNÉES À
L'EMPLACEMENT ACTUEL :

--	--

ADHÉSIONS : (remplissez tous les cercles qui s'appliquent)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Membre de l'AQHA | <input type="checkbox"/> National Cutting Horse Association |
| <input type="checkbox"/> National Barrel Horse Association | <input type="checkbox"/> National Snaffle Bit Association |
| <input type="checkbox"/> National Reining Horse Association | <input type="checkbox"/> U.S. Dressage Federation |
| <input type="checkbox"/> National Thoroughbred Racing Association | <input type="checkbox"/> U.S. Equestrian Federation |
| <input type="checkbox"/> Membre de l'AQHA, section Course | <input type="checkbox"/> National Reined Cow Horse Association |
| <input type="checkbox"/> Professional Rodeo Cowboys Association | <input type="checkbox"/> Women's Professional Rodeo Association |
| <input type="checkbox"/> World Conformation Horse Association | <input type="checkbox"/> Cowboy Mounted Shooting Association |
| <input type="checkbox"/> National Ranch and Stock Horse Alliance | |
| <input type="checkbox"/> Autres associations : _____ | |

CARTE(S) DE JUGE DÉTENUE(S) : (remplissez tous les cercles qui s'appliquent)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> American Quarter Horse Association | <input type="checkbox"/> National Cutting Horse Association |
| <input type="checkbox"/> American Paint Horse Association | <input type="checkbox"/> Palomino Horse Breeders of America |
| <input type="checkbox"/> International Buckskin Horse Association | <input type="checkbox"/> National Reined Cow Horse Association |
| <input type="checkbox"/> National Snaffle Bit Association | <input type="checkbox"/> American Miniature Horse Registry |
| <input type="checkbox"/> National Reining Horse Association | <input type="checkbox"/> Canadian Equestrian Federation |
| <input type="checkbox"/> Pony of the Americas Club | <input type="checkbox"/> Pinto Horse Association |
| <input type="checkbox"/> U.S. Equestrian Federation | <input type="checkbox"/> Cowboy Mounted Shooting Association |
| <input type="checkbox"/> Appaloosa Horse Club, Inc. | <input type="checkbox"/> Western Dressage Association of America |
| <input type="checkbox"/> World Conformation Horse Association | <input type="checkbox"/> Autre _____ |

SERVICES PROPOSÉS : (remplissez tous les cercles qui s'appliquent)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Préparation à la vente | <input type="checkbox"/> Vente aux enchères/vente de chevaux |
| <input type="checkbox"/> Soins des juments/Services de poulinage | <input type="checkbox"/> Entraîneur de course |
| <input type="checkbox"/> Pension/hivernage | <input type="checkbox"/> Jockey professionnel |
| <input type="checkbox"/> Débourage | <input type="checkbox"/> Semence refroidie/congelée |
| <input type="checkbox"/> Transfert d'embryons | <input type="checkbox"/> Services d'étalons |
| <input type="checkbox"/> Nomination au Racing Challenge : | <input type="checkbox"/> Maréchal-ferrant |
| <input type="checkbox"/> Poulains sevrés | <input type="checkbox"/> Cavalier d'entraînement |
| <input type="checkbox"/> Yearlings | <input type="checkbox"/> En âge de courir |
| <input type="checkbox"/> Autres services : _____ | |

ENTRAÎNEMENT :

- | | | |
|---|--|--|
| Compétiteur : <input type="checkbox"/> Youth | <input type="checkbox"/> Amateur | <input type="checkbox"/> Open |
| Western : <input type="checkbox"/> Rail/Piste | <input type="checkbox"/> Reining | <input type="checkbox"/> Cutting |
| <input type="checkbox"/> Halter | <input type="checkbox"/> Roping | |
| <input type="checkbox"/> Cow Horse | <input type="checkbox"/> Versatility Ranch Horse | <input type="checkbox"/> Événements chronométrés |
| <input type="checkbox"/> Pattern | | |
| English : <input type="checkbox"/> Rail/Piste | <input type="checkbox"/> Fences | <input type="checkbox"/> Driving |
| <input type="checkbox"/> Pattern Classes | | |
| Course : <input type="checkbox"/> Centre d'entraînement | <input type="checkbox"/> Piste de course | |
| Cours : <input type="checkbox"/> Débutants | <input type="checkbox"/> Intermédiaires | <input type="checkbox"/> Cavaliers confirmés |
| <input type="checkbox"/> Équitation pour handicapés | | |

Disposez-vous de chevaux d'apprentissage ? Oui Non

Êtes-vous membre d'un Programme de certification des formateurs/instructeurs ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser lesquels : _____

Autres services : (veuillez préciser) _____

DÉCLARATION DE MISSION : valoriser et faire connaître les professionnels de l'industrie de l'American Quarter Horse Association comme principaux fournisseurs de services équin. L'association a pour but de promouvoir la crédibilité, la compétence et la défense des intérêts en approuvant des normes sectorielles supérieures qui permettront aux professionnels d'exceller dans une carrière durable.

L'adhésion à l'AQHA en tant que horseman professionnel est un privilège, et non un droit, soumis à un examen continu du Professional Horsemen Council (Conseil des horsemen professionnels) et/ou du Comité exécutif. L'adhésion en tant que horseman professionnel peut être résiliée par le Professional Horsemen Council (Conseil des Cavaliers professionnels) et/ou le Comité exécutif avec ou sans préavis et audition formelle.

En adhérant à l'AQHA, le horseman professionnel comprend que l'industrie équine et les clients attendent un niveau de conduite irréprochable. À ce titre, le membre comprend et accepte que l'AQHA a le droit d'enquêter sur une ou plusieurs plaintes concernant la conduite présumée d'un membre. En outre, ledit membre doit coopérer à l'enquête et se conformer aux décisions concernant l'approbation de la demande et la révocation de son adhésion.

Le soussigné renonce par la présente à tout droit qu'il pourrait avoir d'exiger la divulgation par l'Association de toute information obtenue pour l'évaluer en tant que horseman professionnel, acceptant que la confidentialité des informations concernant le caractère, la réputation et les capacités équestres du soussigné est primordiale pour ses droits de divulgation, le cas échéant.

Signature du demandeur : _____

Date : _____

LES FRAIS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS, ET LES FRAIS D'ADHÉSION ET DE RENOUVELLEMENT AU TITRE DE HORSEMAN PROFESSIONNEL NE SONT PAS REMBOURSABLES.